



Pour vous rendre à la DDT de Montauban :

En voiture :

→ Vous arrivez depuis l'autoroute **A62** (Bordeaux-Toulouse) : quitter l'autoroute **sortie 10** (Montauban-Limoge-Paris) pour prendre la direction de l'A20. Suivre Montauban et prendre **la sortie 65** Montauban SUD-Villebourbon Gare. Prendre le **1^{er} pont** à droite (pont de Sapiac), direction Sapiac. Au rond-point, suivre la direction Montauban centre (rue A. Jourdain). Se garer sur les parkings gratuits le long des berges à gauche de la route. Enfin, rejoindre les quais de Montmurat et de Verdun en empruntant les **escaliers** le long des remparts.

→ Vous arrivez depuis l'autoroute **A20** (Paris-Cahors) : quitter l'autoroute **sortie Montauban**. Suivre la direction Montauban Nord puis, toujours tout droit, la direction **Montauban centre**. Au rond-point du «rond», prendre **l'avenue Gambetta** (direction Montauban centre). Au feu rouge, prendre à droite direction **Syndicat d'Initiative** et longer l'esplanade des fontaines. Au rond-point, prendre en face la **direction «Parking Voie sur Berges»**. Se garer sur les parkings gratuits le long des berges. Enfin, rejoindre les quais de Montmurat et de Verdun en empruntant les **escaliers** le long des remparts.

En train :

→ A pied, remonter **l'avenue de Mayenne** face à la gare, traverser le Pont Vieux, prendre à gauche et longer le quai de Montmurat jusqu'au n°2 quai de Verdun (trajet ≈ 15mn).

→ En bus, prendre le **bus n°3** devant la gare et descendre à **l'arrêt Mairie**. Puis suivre à pied le quai de Montmurat jusqu'au n° 2 quai de Verdun.



L'accès à la DDT se fait par la **rue Sainte Claire** et une **place de stationnement vous y est réservée**, à proximité du portail d'entrée du parking du personnel.